

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Ici et ailleurs

Rassemblés par FSL, LRA et A.N

CÉLINE BANZA, LAURÉATE DU PRIX DÉCOUVERTES RFI 2019



Photo: DR

Après délibération, le jury du "Prix Découvertes RFI 2019" a rendu son verdict jeudi. C'est la chanteuse congolaise Céline Banza qui l'a emporté. Elle bénéficie d'une cagnotte de 10 000 euros (6,5 millions de francs CFA), d'une tournée en Afrique et d'un concert à Paris (France).

ART CULINAIRE : LES SAVEURS DU CHEF O'MIEL

Une entrée fondante sur le palais, suivi d'une caille sur son lit de citrouille au thé noir fumé et, enfin, une explosion glaciale de chocolat sur un lit de corossol, le tout arrosé d'un vin blanc sec. Bienvenue au restaurant Chef O'miel à Angondjé. L'ouverture est officielle depuis plusieurs jours. "Ici, 80 % des produits cuisinés sont issus du sol gabonais".

SÉDUCTION CORÉENNE À LIBREVILLE



Photo: Adjai Ntroume/L'Union

La salle de spectacle de l'École internationale Ruban vert de Libreville a récemment accueilli la troupe Balgwang composée d'artistes traditionnels en provenance de la Corée du Sud. Pendant plus d'une heure, ceux-ci ont tenu le public en haleine et fait la démonstration de l'art martial traditionnel de ce pays, le Taekgyeon. En présence de l'ambassadeur de Corée au Gabon, Chungnam Park, et du secrétaire général de la présidence de la République, Jean Yves Teale.

Des ordinateurs au Cenaf-Gabon

AUTONOMISATION de la femme. Grâce à une aide financière du roi Mohammed VI, le Centre national d'appui aux organisations des femmes du Gabon a reçu une dotation en matériel informatique.

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

Le Centre national d'appui aux organisations des femmes du Gabon (Cenaf-Gabon) vient de recevoir à Libreville, un don de matériel de bureau, essentiellement composé d'ordinateurs. Soit, cinq au total. Mais, ce don a été rendu possible grâce une aide financière du roi du Maroc, Mohammed VI. "Lors de son dernier séjour dans notre pays, et dans le cadre des relations de coopération et de fraternité qui existent entre le Royaume du Maroc et le Gabon, Sa Majesté Mohammed VI a offert, le 5 septembre 2019, au cours d'une cérémonie solennelle organisée au Radisson Blu, des dons à plusieurs associations et Ong gabonaises dont Cenaf-Gabon", a relevé Marie-Claire Abogue Ndong, coordinatrice du Cenaf-Gabon.

Pour sa part, Célestine Ndong Nguema, président du Comité de pilotage, a exprimé, au nom des présidentes des réseaux sectoriels du Cenaf-Gabon, des bénéficiaires du matériel informatique, de la coordinatrice et de l'ensemble des associations membres, une profonde gratitude à l'illustre donateur "pour sa contribution au développement des organisations de la société civile gabonaise en général, et à la promotion de l'autonomisation économique, politique et sociale des femmes gabonaises en particulier". Il faut rappeler que le 24 janvier 2019, une convention de partenariat entre l'Union nationale des femmes du Maroc (UNFM) et le Cenaf-Gabon avait été signée à Rabat au Maroc, sous l'impulsion du roi Mohammed VI. L'objectif étant d'établir et de renforcer les liens de coopération et de collaboration, dans le cadre des missions assignées à chacune de ces structures et dans les domaines d'intérêt commun.



Photo: BOTOUNOU/L'Union

Les responsables des cinq réseaux sectoriels du Cenaf-Gabon ayant reçu des ordinateurs, en vue du renforcement de leurs activités.

Maux et débat

Outil pédagogique ou marchandise ?

L'IRRUPTION de quelques parents d'élèves lundi au sein du collège/Lycée Raponda Walker de Port-Gentil, en protestation de la décision de l'établissement de changer l'uniforme scolaire, remet au goût du jour la question de l'opportunité d'une telle mesure en début d'année scolaire. Il faut reconnaître que Raponda, et l'enseignement catholique en général, n'ont pas le monopole de ladite décision. D'autres lycées et collèges publics ont usé du même stratagème pour se constituer une solide cagnotte, par le canal des prête-noms à qui sont souvent confiés le marché de gré à gré de la confection des uniformes scolaires auxquels sont venues s'ajouter les tenues de sports. Tout doit s'acquiescer obligatoirement dans l'enceinte de l'établissement. Au grand dam des parents, mis souvent devant le fait accompli. Provisoirement, principaux et directeurs ne prenant pas la peine d'anticiper en donnant l'information à la fin de l'année. Parce qu'ils ignorent à quelle sauce vont-ils être mangés à la rentrée suivante, ils rechignent alors à laisser "le fromage" au successeur. Malheureusement nombre d'entre eux ont dû se résoudre à le faire, après avoir été balayés par le "tsunami" de Michel Menga du 29 septembre dernier. Et les nouveaux arrivants n'avaient qu'à se

frotter les mains devant cette aubaine, en maintenant la décision, au lieu de la surseoir. Asphyxiant ainsi certains parents qui ont dû signer des "reconnaisances des dettes" au bénéfice du nouveau chef, comme dans ce lycée public d'Akebe-Ville, pour permettre à leurs enfants d'accéder en classe, en attendant de se procurer les "nouveaux habits" de l'établissement.

On comprend aisément ce qui fait courir ces responsables pédagogiques dans ce changement (couleur, tissu, logo, coupe,...) de tenues à intervalles rapprochés. Mais cette manière de faire ne risque-t-elle pas de dévoyer le bien-fondé de cet outil pédagogique, adopté à travers le monde pour "effacer les inégalités sociales et remettre tous les élèves sur un pied d'égalité" ? Car, en effet, cette course vers le "gain" pénalise certains enfants de familles démunies qui n'ont pas toujours les moyens de suivre le rythme.

Et pendant que nous y sommes, au-delà du rôle de socialisation reconnu à l'uniforme scolaire, quel est l'apport, en termes de résultats, du changement perpétuel de ces identités visuelles sur nos enfants ?

Par NIE-MUKENI